



## **Règlement de l'Opération promotionnelle « Offre Drone / Four & Table De Dietrich »**

### **Article 1 : Nature de l'Opération**

La société BRANDT France, société par actions simplifiée au capital de 100.000.000€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 801.250.531, dont le siège social est situé au 89/91 boulevard Franklin Roosevelt 92500 Rueil-Malmaison, organise du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2016 inclus, une offre Consommateurs, intitulée « Offre Drone / Four & Table De Dietrich ».

Cette opération est ouverte à tous les consommateurs ayant acheté, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 mai 2016 inclus, un four et/ou une table DE DIETRICH concernés par l'Opération (Cf. art.3 ci-après), dans un magasin ou sur un site marchand internet domicilié en France métropolitaine (Corse et Monaco compris).

Ne peuvent participer à cette Opération le personnel des sociétés du groupe BRANDT, les personnes bénéficiant des conditions de vente au personnel du groupe BRANDT et le personnel des sociétés Distributeurs des produits du groupe BRANDT.

### **Article 2 : Principe de l'Opération**

Pour l'achat entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 mai 2016 inclus d'un four ou d'une table DE DIETRICH concerné par l'Opération (Cf. art.3 ci-après), le consommateur recevra, sur demande adressée dans les sept jours calendaires suivants l'achat du produit concerné (Cf. article 4 ci-après), un drone PARROT d'une valeur commerciale d'environ 100 € TTC dans les conditions ci-dessous.

**Cette opération est limitée aux 100 premières demandes pour l'achat d'un four OU d'une table De Dietrich. Les dossiers sont traités dans l'ordre d'arrivée, le cachet de la Poste faisant foi, et les 100 premiers reçus et validés complets et conformes ouvriront droit à l'envoi d'un drone**

Pour l'achat simultané entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 mai 2016 inclus d'un four et d'une table DE DIETRICH concernés par l'Opération (Cf. art.3 ci-après), le consommateur recevra, sur demande adressée dans les sept jours calendaires suivants l'achat du produit concerné (Cf. article 4 ci-après), un drone PARROT d'une valeur commerciale d'environ 300 € TTC dans les conditions ci-dessous.

**Cette opération est limitée aux 50 premières demandes pour l'achat simultané d'un four ET d'une table De Dietrich. Les dossiers sont traités dans l'ordre d'arrivée, le cachet de la Poste faisant foi, et les 50 premiers reçus et validés complets et conformes ouvriront droit à l'envoi d'un drone**

### Article 3 : Produits concernés

L'Opération concerne les références suivantes :

- **Fours :**

DOP1530X / DOP6547B / DOP6547W / DOP6547X / DOP6557W / DOP6557X / DOP6557DG /  
DOP6567W / DOP6567B / DOP6567X / DOP6567DG / DOP6577B / DOP6577W / DOP6577GX /  
DOP6597B / DOP6597W / DOP6597GX / DOS1567X

- **Tables :**

DTI1103X / DTI1127X / DTI1105XE / DTI1105WE / DTI1106XE / DTI1113X / DTI1116X / DTI1116W /  
DTI1116DG / DTI1045XE / DTI1043XE / DTI1043X / DTI1047GC / DTI1053XE / DTI1053X / DTI1053W /  
DTI1618DG / DTI1358DG / DTI1568DG / DTI1008J / DTI1008X / DTI1167XE / DTI1049XE / DTIM1000C /  
DTI1177X

### Article 4 : Conditions d'attribution du remboursement

Comme mentionné ci-dessus, l'Opération est valable du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2016 inclus, pour la date d'établissement de la facture justifiant de l'achat d'un four et/ou d'une table DE DIETRICH concernés

La facture doit être libellée au nom de la personne physique « le Consommateur » et en aucun cas, au nom d'une personne morale. Les mentions sur la facture seront conformes aux dispositions de l'article L441-3 du Code de commerce.

Pour recevoir son remboursement, le consommateur devra :

- a) acheter entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 mai 2016 inclus un four et/ou une table DE DIETRICH concernés par l'Opération (Cf. art.3 ci-avant)
- b) Préparer les documents et informations suivants :
  - o Pour un achat réalisé dans un point de vente physique :
    - le bulletin de participation imprimé et préalablement rempli sur le site <http://www.dedietrich-electromenager.fr> - avec les coordonnées complètes du consommateur, ou une participation sur papier libre en écrivant lisiblement : nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone du consommateur
    - Une copie de la facture (s'il s'agit d'une facture manuscrite, elle devra contenir le cachet commercial du distributeur)
    - Le numéro de série du (des) produit(s) concerné(s)
  - o Pour un achat réalisé sur un site de vente en ligne :
    - le bulletin de participation imprimé et préalablement rempli sur le site <http://www.dedietrich-electromenager.fr> - avec les coordonnées complètes du consommateur, ou une participation sur papier libre en écrivant lisiblement : nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone du consommateur
    - Une copie de la facture si celle-ci est délivrée immédiatement après l'achat du produit. Sinon, l'envoi de la copie de la facture se fera dans un deuxième temps à la réception du produit livré. Cependant dans cette hypothèse, les autres pièces

du dossier indiquées ci-dessous devront être envoyées dans le délai mentionné au point c) du présent article.

- Une copie du message émis par le site de vente en ligne confirmant l'achat et le paiement du produit.

- c) Adresser le dossier complet, à ses frais, par courrier suffisamment affranchi, dans un délai de sept jours calendaires à compter de l'achat du/des produit(s) concerné(s) (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse de l'opération (Cf.art 6 ci-après).

Les frais d'envoi de dossier ne seront pas remboursés.

- d) Etre dans les 100 premiers dossiers complets pour l'achat d'un four ou d'une table ou dans les 50 premiers dossiers complets pour l'achat simultané d'un four et d'une table.

Le consommateur recevra son produit Drone dans délai d'environ 10 semaines à compter de la réception de son dossier complet.

Dans le cas contraire, il recevra un courrier l'informant que son dossier ne peut faire l'objet du remboursement et lui en précisant le motif.

## **Article 5. Autres conditions**

Cette offre est limitée à une seule demande par foyer sur toute la durée de l'Opération. L'Opération n'est pas cumulable avec d'autres offres ou remises promotionnelles en cours.

La participation à cette Opération implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Toute demande illisible, incomplète, falsifiée, raturée ou avec des coordonnées erronées sera considérée comme nulle. Toutes les difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées par BRANDT France qui se réserve la possibilité d'exclure les participants ayant commis des fautes avérées. Notamment, en cas de doute sur l'authenticité d'une facture, BRANDT France se réserve le droit de procéder à une vérification auprès du distributeur qui aurait vendu le produit au consommateur souhaitant participer à l'Opération.

Pour l'achat d'un Produit sur un site de vente en ligne, le consommateur, qui utiliserait son droit de rétractation, s'engage à annuler sa demande de participation à l'Opération, par courrier à l'adresse de l'opération (Cf.art 6 ci-après).

BRANDT France pourra écourter, proroger, modifier, annuler l'Opération si des circonstances extérieures l'y contraignent. Toute décision de BRANDT France concernant l'existence, le déroulement et l'achèvement de l'Opération est souveraine et n'est susceptible d'aucun recours.

Les informations qui vous sont demandées dans le cadre de l'opération « Offre Drone / Four & Table De Dietrich » seront traitées informatiquement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'Opération.

## **Article 6. Adresse de l'opération**

Offre Drone / Four & Table De Dietrich  
45944 ORLEANS CEDEX 9